



COVID19 – anticiper la rentrée 2020

Le 28 mai 2020

Chère collègue, cher collègue,

Madame, Monsieur,

L'allocution du Premier Ministre de ce jeudi 28 mai a permis de préciser les conditions de la deuxième phase du déconfinement à partir du 2 juin. L'évolution favorable de la situation sanitaire va permettre à chacune et chacun d'entre nous de retrouver progressivement ses proches et sa famille, après de nombreuses semaines de fortes contraintes.

Les différentes annonces laissent entrevoir que la rentrée de septembre à l'université pourrait être plus normale que prévisible il y a encore quelques jours. Il n'en reste pas moins qu'à ce jour les conditions d'accueil dans les établissements scolaires demeurent sous fortes contraintes sanitaires (notamment la limitation à 15 élèves par classe), et ce au moins jusqu'à l'été.

De manière générale les mesures de distanciation physique et les gestes barrières doivent être maintenues, comme l'a rappelé le Premier Ministre.

Lors de son allocution, le Premier Ministre n'a pas encore apporté de précisions concernant l'organisation de la rentrée de septembre dans les établissements d'enseignement supérieur. Les informations issues des échanges avec le Ministère et au sein de la Conférence des Présidents d'Universités laissent toutefois penser que la rentrée pourrait demeurer sous contraintes sanitaires. Une seconde vague épidémique, voire un second confinement, ne sont pas exclus par le Ministère.

Dans ces conditions l'université de Poitiers doit continuer à se préparer aux différentes hypothèses. Les nombreux échanges avec les directeurs de composantes, les assesseurs à la pédagogie, les élus de la CFVU et les services de l'université, ont permis à ce jour d'envisager un scénario d'organisation en cas de rentrée sous contrainte sanitaire, dont j'avais dressé les contours et les enjeux dans mon précédent courrier du 25 mai.

Ce scénario, temporaire et évolutif en fonction du niveau de contrainte sanitaire, veille à maintenir au sein de notre université un maximum d'enseignements en présentiel, notamment par l'activation d'une modalité hybride. Il sera présenté et débattu dès la semaine prochaine à la CFVU, sur ses aspects pédagogiques, et au CHSCT, sur les aspects des conditions de

travail des personnels. Il fera également l'objet d'une présentation au CTE et au CA. Vous serez évidemment tenus informés.

Avec ce plan, notre établissement aura ainsi anticipé une rentrée dont il est difficile de connaître à ce jour les conditions sanitaires. J'espère évidemment que l'évolution positive de la situation nous permettra de connaître une rentrée normale. Toutefois nous disposerons d'un plan préparé, sur lequel nous pourrons nous appuyer, si la situation l'impose.

Dès que les consignes ministérielles relatives à la rentrée nous seront transmises, je veillerai à vous tenir immédiatement informés des modalités d'organisation de la rentrée à l'université de Poitiers, afin que chacune et chacun puissent se préparer.

Je suis conscient de l'inquiétude que peut générer ces incertitudes. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension en cette période exceptionnelle et sur votre implication au service de la réussite de nos étudiants.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Yves JEAN

Président de l'université de Poitiers